

Présents : Mmes BRUCHON Josette, CALLOD Marie-Emilie, LINARES Maryline, MAUBLANC Isabelle, MAZO Maryline, MILLET Christine, MONGIN-BAUDOIN Dominique, RINALDI Nicole.

Mrs, BRUCHON Christian, COURVOISIER Emmanuel, GARDIEN Aurélien, GRAPPIN Michel, LEBRUN Alain, PETITHUGUENIN Vincent, PONTIROLLI Michel, POULOT Philippe, URIET Jean-Luc.

Excusé : Mrs ARBEY Pascal (procuration donnée à Alain LEBRUN), MOUREAUX Pascal (pouvoir donné à Dominique MONGIN-BAUDOIN).

Nombre de votants : 19

Secrétaire de séance : Mme MAUBLANC Isabelle.

Séance ouverte à 19h et levée à 21h.

1 Approbation du compte rendu du 20 novembre 2020

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

2 Budget assainissement : décisions modificatives

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à modifier le budget assainissement 2020 :

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

- Constatation d'une charge imprévue liée à la déshydratation des boues pour un montant de 200 €
- Ajout d'une ligne emprunt de 2.000 € afin de faire face à l'emprunt en cours.
- En investissement, régularisation pour un montant de 1.000 € d'une étude préalable afin de faire face à une charge non prévue.

3 Formation des élus

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à inscrire au budget prévisionnel 2021 un montant dédié à la formation des élus au minimum de 2% du montant total des indemnités susceptible d'être allouées au membre du conseil soit 4% pour la commune.

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

4 Tarif assainissement

Il est proposé au conseil municipal de décider de fixer le tarif de l'assainissement pour 2021 :

- Part fixe sans changement
- Part variable 1€/m3 à compter du 1^{er} janvier 2021.

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

Cette évolution des tarifs permettra à la commune de faire face aux futurs investissements obligatoires d'un montant estimé à 120.000 € et d'atteindre le seuil de déclenchement de demande de subventions de l'agence de l'eau notamment.

5 Demande de subventions : arrêts de bus

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les demandes de subvention pour l'aménagement des arrêts de bus au centre d'Arlay : DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) de 40% et DST socle (subvention départementale : dotation de solidarité territoriale) de 20% et subvention de la région de 20%.

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

Le budget global de cet investissement est de 131 371 € HT.

La région finance l'étude à 100 % et la somme de 16.219 € HT concernant aux arrêts de bus..

La commune prend en charge 115.153 €HT soit 138.183 € TTC.

PROJET HT		115.152,00 €
DETR	40%	-46.061,00 €
REGION	20 %	-23.030,50 €
DST socle	20%	-23.030,50 €

Un autofinancement pour la commune de 23.030,50 € HT.

Le coût de la maîtrise d'œuvre est de 7.225 € HT.

6 Demande de subventions : toiture de l'église de Saint Germain

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les demandes de subvention pour la réfection de la toiture de l'église de Saint Germain : DETR à 30% et DST à 20%

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

Le budget global de cet investissement est de 72.000 € TTC.

PROJET HT		60.069,11 €
DETR	30%	- 18.020,73 €
DST socle	20%	- 12.013,82 €

Un autofinancement pour la commune de 30.034,56 €.

7 Numérisation des actes d'état civil

Il est proposé au conseil d'autoriser Monsieur le MAIRE à engager la dépense de la numérisation des actes d'état civil de la commune : 2850 actes sont concernés de 1930 à 2002 (903 actes de naissance, 507 actes de mariage et 1170 actes de décès) pour un montant global de 1.032 € TTC soit 0.40 €/acte. L'intégration des actes dans le logiciel métier prendra 4 journées pour un montant global de 920 €.

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

Le montant total de du coût de la numérisation est de 1.952 €.

8 Délivrance des coupes (forêt) pour l'année 2021

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à valider la destination des coupes de bois pour 2021, validée préalablement par la commission forêt.

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

9 Droit de préemption urbain

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Arlay, appartenant à la succession de Madame Lucienne BERNARD, **Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.**

Pour → 19
Abstention → 0
Contre → 0

Informations diverses :

- ❖ Label Ecole numérique 2020 : le dossier a été retenu par le ministère.
- ❖ Renouvellement de la marque « la pressée du vin de paille »
- ❖ FERME DU PARADIS dans l'attente d'une demande de travaux d'un hangar
- ❖ Terrain bord de Seille sur Bréry (bois exploité en 2019) attente d'une proposition de Monsieur MEDIGUE
- ❖ Agence de l'eau : une subvention de 25.000 € a été versée pour le financement de la déshydratation des boues
- ❖ Subvention complémentaire du département de 1.200 € pour le tableau Honoré CHAPUIS
- ❖ DETR épicerie 38.216,47 € et cantine 2.778 ,36 € : les subventions demandées ont été versées à la commune
- ❖ Horaires du secrétariat de commune de fin d'année

Le secrétariat de la mairie sera fermé les 24, 26, 31 décembre 2020 et le 02 janvier 2021

- ❖ Commission travaux : Présentation Alain LEBRUN : démarrage des travaux du salon d'honneur le 18 janvier 2021. La table a été démontée et une armoire a été déplacée. La grande armoire restera sur place.
- ❖ Commission forêt : Présentation Vincent PETITHUGUENIN : il a été présenté le résultat 2020 de la forêt qui fait apparaître des dépenses pour 28.636 € et des recettes pour 64.708 €, soit un résultat 36.071 €.
- ❖ Commission communication : Présentation Vincent PETITHUGUENIN : un bulletin sera préparé pour le début de l'année 2021.

Prochain conseil municipal le vendredi 22 janvier 2021 à 19 h

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
Christian BRUCHON

